

COMMUNIQUÉ

TSX: GWO

Le présent communiqué devrait être lu parallèlement au rapport trimestriel aux actionnaires de Great-West Lifeco pour la période close le 30 juin 2022 qui se trouve sur le site <u>greatwestlifeco.com/fr</u>. Le rapport trimestriel aux actionnaires comprend le rapport de gestion intermédiaire et les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période, qui ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board, sauf indication contraire. Des renseignements supplémentaires sur Great-West Lifeco sont accessibles sur le site <u>sedar.com</u>. Les lecteurs sont priés de se reporter aux paragraphes de mise en garde à l'égard des déclarations prospectives et des mesures financières et ratios non conformes aux PCGR à la fin du présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en millions de dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Great-West Lifeco annonce ses résultats pour le deuxième trimestre de 2022

Winnipeg, le 3 août 2022. – Great-West Lifeco Inc. (Lifeco ou la compagnie) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le deuxième trimestre de 2022. Le bénéfice net s'est chiffré à 735 M\$, en baisse de 6 % par rapport à la période correspondante de 2021, et le bénéfice fondamental¹ s'est chiffré à 830 M\$, ce qui représente une légère hausse par rapport à la même période.

« En dépit de la chute des marchés boursiers et de l'inflation élevée, le portefeuille d'activités bien diversifié et résilient de la compagnie a généré de solides résultats », a déclaré Paul Mahon, président et chef de la direction de Great-West Lifeco. « Les résultats soutenus au chapitre de l'assurance et de l'investissement ont atténué l'effet modérateur que les marchés boursiers ont eu sur les activités de gestion d'actifs et de gestion du patrimoine. Nous sommes satisfaits des progrès que nous réalisons relativement à nos priorités stratégiques, notamment de la conclusion récente de l'acquisition par Empower des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial Inc. L'intégration de ces activités et des autres entreprises acquises au sein de l'exploitation américaine va bon train, et nous demeurons confiants à l'égard des perspectives d'Empower et de nos objectifs de création de valeur pour l'entreprise. »

Principaux points saillants financiers

	Bénéfice fond		Bénéfic	e net
Détenteurs d'actions ordinaires	T2 2022	T2 2021	T2 2022	T2 2021
Bénéfice par secteur				
Exploitation canadienne	296 \$	293 \$	301 \$	288 \$
Exploitation américaine	143	190	29	150
Exploitation européenne	208	184	229	185
Solutions de gestion du capital et des risques	174	150	167	152
Exploitation générale de Lifeco	9	9	9	9
Total du bénéfice	830 \$	826 \$	735 \$	784 \$
Bénéfice par action ²	0,89 \$	0,89 \$	0,79 \$	0,84 \$
Rendement des capitaux propres ^{2,3}	14,5 %	13,9 %	13,7 %	15,0 %

Au deuxième trimestre de 2022, les marchés boursiers dans les régions où la compagnie exerce ses activités ont affiché une volatilité accrue ainsi qu'un recul de 5 % à 16 % à la fin du trimestre, par rapport au 31 mars 2022. Les taux d'intérêt ont augmenté de 80 à 105 points de base en réaction à l'inflation élevée et généralisée qui influe sur la confiance des entreprises et des consommateurs. De plus, le dollar canadien s'est notablement raffermi par rapport à la livre sterling et à l'euro, mais s'est légèrement déprécié par rapport au dollar américain.

Le bénéfice fondamental par action s'est établi à 0,89 \$ pour le deuxième trimestre de 2022, un résultat comparable à celui de 0,89 \$ affiché il y a un an, ce qui reflète les résultats solides au chapitre de l'assurance et des placements dans toutes les régions, qui ont plus que contrebalancé la diminution des honoraires nets des activités de gestion du patrimoine, ainsi que l'incidence défavorable des fluctuations des devises. Le bénéfice fondamental a augmenté d'un exercice à l'autre au sein des exploitations canadienne et européenne ainsi que du secteur Solutions de gestion du capital et des risques. Le bénéfice fondamental de l'exploitation américaine a été le plus touché par les conditions du marché, ce qui s'est traduit par une diminution du bénéfice fondamental d'un exercice à l'autre, malgré l'apport du bénéfice fondamental lié aux activités de Prudential de 45 M\$ (35 M\$ US).

Le bénéfice fondamental est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le bénéfice fondamental par action et le rendement des capitaux propres fondamental sont des ratios non conformes aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Le rendement des capitaux propres fondamental et le rendement des capitaux propres sont calculés à l'aide du bénéfice et des capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires applicables pour les quatre derniers trimestres.

Le bénéfice net par action présenté s'est chiffré à 0,79 \$ pour le deuxième trimestre de 2022, en baisse comparativement à 0,84 \$ il y a un an, principalement en raison de la hausse des coûts liés aux acquisitions découlant surtout de l'acquisition de Prudential. De plus, les résultats du deuxième trimestre de 2021 comprennent une réévaluation de l'impôt différé qui s'est traduite par une hausse de l'impôt au sein de l'exploitation européenne, alors qu'il n'y a pas eu de réévaluation en 2022.

Au deuxième trimestre de 2022, le rendement des capitaux propres s'est établi à 13,7 % et le rendement des capitaux propres fondamental, à 14,5 %, des résultats toujours solides compte tenu des défis macroéconomiques, et qui demeurent à l'intérieur de notre fourchette cible.

Faits saillants de l'exploitation

Conclusion de l'acquisition stratégique des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc.

• Le 1^{er} avril 2022, une filiale de Lifeco, Great-West Life & Annuity Insurance Company (GWL&A), qui exerce principalement ses activités sous la marque Empower, a conclu l'acquisition précédemment annoncée des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial, Inc. (Prudential). La conclusion de l'acquisition a permis à Empower d'élargir sa portée aux États-Unis à plus de 17,4 millions de participants des régimes de retraite et d'accroître son actif administré pour le compte d'environ 71 000 régimes d'épargne en milieu de travail, pour le porter à 1,3 billion de dollars américains, au 30 juin 2022.

La compagnie a financé la valeur totale de la transaction de 3 480 M\$ US au moyen de billets avec remboursement de capital à recours limité d'un montant de 1 193 M\$ US et d'une dette à court terme de 823 M\$ US, en plus des ressources existantes.

L'acquisition de Prudential a fourni un apport de 116 G\$ au total de l'actif au bilan, de 1 G\$ aux autres actifs gérés⁴ et de 250 G\$ aux autres actifs administrés⁴ de l'exploitation américaine au 30 juin 2022.

Le 1^{er} août 2022, Great-West Life & Annuity Insurance Company a changé sa dénomination sociale pour Empower Annuity Insurance Company of America.

Maintien de la vigueur du capital et de la flexibilité financière

- La situation de capital de la compagnie demeurait solide au 30 juin 2022, avec un ratio du TSAV⁵ de 117 % pour la Canada Vie, la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada, soit un résultat proche de la limite supérieure de la fourchette cible interne de la compagnie et supérieur à la cible de surveillance. Au cours du trimestre, le ratio du TSAV a diminué de deux points, principalement en raison de l'augmentation significative des taux d'intérêt.
- Le 21 juillet 2022, le BSIF a publié la ligne directrice sur le TSAV pour 2023. La compagnie déposera pour la première fois l'information en vertu de cette ligne directrice dans son rapport sur le TSAV au 31 mars 2023. En se fondant sur un examen initial de la ligne directrice compte tenu des conditions actuelles du marché et de la conjoncture actuelle, la compagnie s'attend à une incidence positive sur le ratio du TSAV au 31 mars 2023⁶ au moment de la transition.

Un actif consolidé de 670 G\$ et un actif administré⁷ de 2,3 billions de dollars

• L'actif consolidé s'est chiffré à environ 670 G\$ et l'actif administré, à environ 2,3 billions de dollars au 30 juin 2022, en hausse de 6 % et de 2 %, respectivement, par rapport au 31 décembre 2021.

Autres faits nouveaux

- Le 28 juin 2022, la compagnie a organisé une rencontre d'analystes pour discuter de l'incidence prévue de la mise en œuvre prochaine d'IFRS 17⁸. La compagnie ne s'attend pas à ce que cette nouvelle norme ait une incidence financière significative ni qu'elle ne modifie la stratégie d'affaires sous-jacente de la compagnie⁹.
- La compagnie a participé à une consultation de l'International Sustainability Standards Board (l'ISSB) portant sur deux nouveaux projets de normes qui aideront à fournir en temps opportun une information cohérente et comparable au sujet de la durabilité, pour le bien des marchés financiers et, surtout, celui de notre planète et de nos collectivités. La compagnie est fière d'appuyer l'ISSB en tant que membre de la coalition des champions canadiens.

Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire du deuxième trimestre de 2022 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition des autres actifs gérés et des autres actifs administrés.

⁵ Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières (le BSIF). Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion intermédiaire du deuxième trimestre de 2022 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.

⁶ L'incidence réelle dépendra des conditions du marché, de la conjoncture et des résultats d'exploitation de la compagnie au moment de la transition.

L'incidence le le dépendir des conditions du marche, de la componence de l

IFRS 17, Contrats d'assurance (IFRS 17), remplacera IFRS 4, Contrats d'assurance, avec prise d'effet le 1st janvier 2023. La nouvelle norme modifiera la comptabilisation et l'evaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la compagnie.
Se reporter à la rubrique Mise à jour sur la transition à IFRS 17 et à IFRS 9 du rapport de gestion intermédiaire du deuxième trimestre de 2022 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION SECTORIELS

Aux fins de la présentation de l'information, les résultats d'exploitation consolidés de Lifeco sont regroupés en cinq secteurs à présenter, soit l'exploitation canadienne, l'exploitation américaine, l'exploitation européenne, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques et l'exploitation générale de Lifeco, lesquels reflètent la structure de gestion et la structure interne de la compagnie. Pour obtenir de plus amples informations, se reporter au rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2022.

EXPLOITATION CANADIENNE

- Bénéfice fondamental de 296 M\$ et bénéfice net de 301 M\$ pour l'exploitation canadienne au deuxième trimestre Le bénéfice fondamental s'est établi à 296 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022, en hausse de 1 % par rapport au deuxième trimestre de 2021. L'augmentation s'explique principalement par les résultats favorables au chapitre de la morbidité et des placements dans l'unité Client collectif, contrebalancés en partie par la baisse des honoraires et les résultats défavorables dans l'unité Client individuel.
- La Canada Vie annonce le barème des participations pour les polices d'assurance vie avec participation pour 2022 – Le 12 mai 2022, la Canada Vie a annoncé que le taux d'intérêt du barème des participations augmentera pour les polices du bloc ouvert du compte de participation regroupé, de sorte qu'il sera de 5,25 % à compter du 1^{er} juillet 2022.
- Souscription conjointe importante en partenariat avec SécurIndemnité inc. (SécurIndemnité) L'unité Client collectif de la Canada Vie et SécurIndemnité ont réalisé leur première souscription conjointe importante au deuxième trimestre de 2022. L'intégration progresse bien et les activités liées aux estimations sont sur une bonne lancée. Grâce à son partenariat avec SécurIndemnité, la Canada Vie a amélioré sa capacité à offrir aux Canadiens des solutions de premier plan en matière de régimes de garanties offerts par l'employeur.

EXPLOITATION AMÉRICAINE

- Bénéfice fondamental de 123 M\$ US (156 M\$) et bénéfice net de 84 M\$ US (107 M\$) pour l'unité Services financiers de l'exploitation américaine au deuxième trimestre L'unité Services financiers de l'exploitation américaine a affiché un bénéfice fondamental de 123 M\$ US (156 M\$) pour le deuxième trimestre de 2022, en baisse de 16 M\$ US, soit 12 %, par rapport au deuxième trimestre de 2021. La diminution est principalement attribuable à la baisse des honoraires nets d'Empower et à la hausse des charges d'exploitation engagées afin de favoriser la croissance du nombre de participants. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par le bénéfice fondamental de 35 M\$ US (45 M\$) lié à l'acquisition de Prudential et par la hausse de l'apport des placements.
 - Des coûts de transaction de 42 M\$ US (53 M\$) liés à l'acquisition de Prudential ont été inclus dans les résultats de l'exploitation générale américaine.
- Les synergies de coûts annualisées sont toujours en voie d'être réalisées Des synergies de coûts annualisées avant impôt de 88 M\$ US avaient été réalisées au 30 juin 2022 relativement à l'acquisition des activités de services de retraite de MassMutual par la compagnie, comparativement à 80 M\$ US au 31 mars 2022. La compagnie demeure en voie de réaliser des synergies de coûts annualisées de 160 M\$ US avant impôt à la fin de l'intégration, en 2022.
 - Empower prévoit réaliser des synergies de coûts par la migration des activités de services de retraite de Prudential vers la plateforme de tenue de dossiers d'Empower. Les synergies de coûts annualisées devraient s'établir à 180 M\$ US et être réalisées graduellement sur 24 mois, essentiellement lorsque les migrations des systèmes seront terminées. Au 30 juin 2022, des synergies de coûts annualisées avant impôt de 25 M\$ US avaient été réalisées.
- Croissance de l'actif administré et du nombre de comptes de participants pour Empower L'actif administré d'Empower se chiffrait à 1,3 billion de dollars américains au 30 juin 2022, une hausse comparativement à 1,1 billion de dollars américains au 31 décembre 2021. Le nombre de comptes de participants d'Empower a augmenté, passant de 13,0 millions au 31 décembre 2021 à 17,4 millions au 30 juin 2022. La hausse de l'actif administré et du nombre de participants s'explique principalement par l'acquisition de Prudential.

- Perte nette de 9 M\$ US (12 M\$) pour Putnam au deuxième trimestre La perte nette de Putnam s'est établie à 9 M\$ US (12 M\$) pour le deuxième trimestre de 2022, comparativement à un bénéfice net de 17 M\$ US (21 M\$) au deuxième trimestre de 2021, principalement en raison de la baisse des honoraires liés aux actifs et de la diminution des produits nets tirés des placements, facteurs contrebalancés en partie par la diminution des charges. Pour Putnam, il n'y avait aucune différence entre le bénéfice net (la perte nette) et le bénéfice fondamental (la perte fondamentale).
- Putnam continue de maintenir un solide rendement des placements Au 30 juin 2022, environ 65 % et 79 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement supérieur à la médiane des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. De plus, 42 % et 64 % des actifs des fonds de Putnam ont affiché un rendement qui se situe dans le quartile supérieur des fonds classés par Lipper, sur des périodes de trois ans et de cinq ans, respectivement. Parmi les fonds de Putnam, 23 ont actuellement une note de quatre ou de cinq étoiles accordée par Morningstar.
- Putnam a lancé de nouvelles options de placement durables Au cours du deuxième trimestre de 2022, Putnam a fait une série d'annonces relatives à ses produits afin de s'adapter à l'évolution de la demande sur le marché pour les options de placement durables. Ces produits devraient être lancés au cours des prochains mois.

EXPLOITATION EUROPÉENNE

- Bénéfice fondamental de 208 M\$ et bénéfice net de 229 M\$ pour l'exploitation européenne au deuxième trimestre Le bénéfice fondamental s'est établi à 208 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022, en hausse de 13 % par rapport au deuxième trimestre de 2021, principalement en raison des résultats favorables en ce qui concerne les placements au Royaume-Uni, des résultats favorables au chapitre de la morbidité en Irlande, ainsi que des résultats favorables au chapitre de la mortalité au Royaume-Uni et en Irlande. Ces facteurs ont été contrebalancés en partie par l'incidence des fluctuations des devises. De plus, la compagnie a comptabilisé une réévaluation de l'impôt différé qui s'est traduite par une hausse de l'impôt au deuxième trimestre de 2021, alors qu'il n'y a pas eu de réévaluation en 2022. Le bénéfice net s'est chiffré à 229 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022, en hausse de 44 M\$, ou 24 %, par rapport au deuxième trimestre de 2021, principalement en raison d'une augmentation du bénéfice fondamental et des incidences favorables liées aux marchés découlant des flux de trésorerie liés aux immeubles au Royaume-Uni en 2022 et des modifications défavorables des lois fiscales au Royaume-Uni en 2021. L'augmentation a été contrebalancée en partie par la baisse des modifications des hypothèses actuarielles.
- Souscriptions¹⁰ solides de produits d'assurance et de rentes Au deuxième trimestre de 2022, les souscriptions de produits d'assurance et de rentes ont augmenté de 21 % par rapport au deuxième trimestre de 2021.
- Irish Life a investi dans une participation minoritaire dans Multiply. Al (Multiply) Au deuxième trimestre de 2022, Irish Life a investi dans une participation minoritaire dans Multiply, une société de technologies financières établie au Royaume-Uni. Au moyen de services-conseils numériques automatisés, Multiply aide les clients à atteindre leurs objectifs financiers en les guidant dans l'établissement de leurs propres plans de gestion financière, en plus de leur recommander les prochaines étapes à suivre et de les mettre en communication avec le conseiller choisi. Cet investissement permet à Irish Life de tirer parti de ses capacités numériques existantes et de concevoir et d'élaborer des parcours numériques conformes qui sont propres à la clientèle du marché irlandais.
- Canada Life U.K. classée au premier rang des fournisseurs Dans le récent sondage « Group Watch 2022 » de Swiss Re, Canada Life U.K. a été classée au premier rang des fournisseurs du secteur de la protection collective en fonction des primes en vigueur, ainsi que du nombre de polices et de vies assurées.
- Amélioration de la notation de la Canada Vie en Allemagne Au cours du deuxième trimestre de 2022, ASSEKURATA Assekuranz Rating-Agentur GmbH, une agence allemande de notation de la santé financière, a rehaussé la notation de Canada Life Assurance Europe plc, une filiale de la Canada Vie, pour la faire passer de AA- à AA, faisant de la Canada Vie une des compagnies d'assurance les mieux notées en Allemagne.

10 Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire du deuxième trimestre de 2022 de la compagnie pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition des souscriptions.

SOLUTIONS DE GESTION DU CAPITAL ET DES RISQUES

- Bénéfice fondamental de 174 M\$ et bénéfice net de 167 M\$ pour le secteur Solutions de gestion du capital et des risques au deuxième trimestre Le bénéfice fondamental s'est établi à 174 M\$ pour le deuxième trimestre de 2022, en hausse de 16 % par rapport au deuxième trimestre de 2021, principalement en raison de la croissance des polices en vigueur, des résultats favorables en ce qui concerne les sinistres au chapitre des activités d'assurance vie aux États-Unis et de la conversion d'un traité de réassurance, facteurs contrebalancés en partie par l'incidence des fluctuations des devises.
- Croissance continue de la présence sur le marché mondial de la réassurance Au deuxième trimestre de 2022, le secteur Solutions de gestion du capital et des risques a continué d'accroître sa présence à l'échelle internationale, soit en Asie, en Europe et aux États-Unis. Au cours du trimestre, la compagnie a conclu une nouvelle transaction de réassurance en Israël, elle a conclu de nouveaux contrats couvrant le risque de longévité au Royaume-Uni et elle a ajouté de nouvelles transactions structurées aux États-Unis.

DIVIDENDES TRIMESTRIELS

Le conseil d'administration a approuvé le versement d'un dividende trimestriel de 0,4900 \$ par action sur les actions ordinaires de Lifeco payable le 29 septembre 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1^{er} septembre 2022.

De plus, le conseil d'administration a approuvé le versement des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de premier rang de Lifeco, payables le 29 septembre 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 1er septembre 2022, de la manière suivante :

Actions privilégiées de premier rang	Montant par action
Série G	0,3250 \$
Série H	0,30313 \$
Série I	0,28125 \$
Série L	0,353125 \$
Série M	0,3625 \$
Série N	0,109313 \$
Série P	0,3375 \$
Série Q	0,321875 \$
Série R	0,3000 \$
Série S	0,328125 \$
Série T	0,321875 \$
Série Y	0,28125 \$

Les dividendes dont il est question ci-dessus sont des dividendes admissibles aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

Conférence téléphonique portant sur le deuxième trimestre

La conférence téléphonique et la webémission audio portant sur le deuxième trimestre de Lifeco auront lieu le 4 août 2022 à 14 h 30 (heure de l'Est). On peut y accéder par le site <u>greatwestlifeco.com/fr/nouvelles-et-evenements/evenements</u> ou par téléphone en composant le :

- 416 915-3239 pour les participants de la région de Toronto;
- 1 800 319-4610 pour les participants du reste de l'Amérique du Nord.

Il sera possible d'écouter la conférence téléphonique en différé jusqu'au 4 septembre 2022. Pour ce faire, il suffit de composer le 1 855 669-9658 ou le 604 674-8052 (code d'accès : 9170#). Il sera possible de visionner la webémission archivée sur le site <u>greatwestlifeco.com/fr</u>.

Vous trouverez ci-jointes les principales données financières.

GREAT-WEST LIFECO INC.

Great-West Lifeco est une société de portefeuille internationale spécialisée dans les services financiers ayant des participations dans l'assurance vie, l'assurance maladie, les services de retraite et de placement, la gestion d'actifs et la réassurance. Elle exerce ses activités au Canada, aux États-Unis et en Europe sous les marques de la Canada Vie, d'Empower, de Putnam Investments et de Irish Life. À la fin de 2021, ses compagnies comptaient environ 28 000 employés, 215 000 relations conseillers et des milliers de partenaires de la distribution – tous au service de plus de 33 millions de relations clients dans l'ensemble de ces régions. Les actions de Great-West Lifeco se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole GWO et la compagnie est membre du groupe de sociétés de Power Corporation. Pour en apprendre davantage, consultez greatwestlifeco.com/fr.

Mode de présentation

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de Lifeco ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (les normes IFRS), sauf indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, sauf indication contraire.

Mise en garde à l'égard des déclarations prospectives

Le présent communiqué de presse peut renfermer des déclarations prospectives. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention de », « compter », « croire », « estimer », « objectif », « cible », « potentiel », d'autres expressions semblables ainsi que les formes négatives, futures ou conditionnelles de ces termes. Les déclarations de cette nature peuvent porter, notamment, sur l'incidence attendue (ou l'absence d'incidence) d'IFRS 17, Contrats d'assurance, et d'IFRS 9, Instruments financiers, sur la stratégie d'affaires, la santé financière, le capital pouvant être investi, le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV), le bénéfice fondamental, le bénéfice net, les capitaux propres attribuables aux actionnaires, les notations et les ratios de levier financier de la compagnie. Les déclarations prospectives peuvent aussi porter sur l'exploitation, les activités (y compris la répartition des activités), la situation financière, la performance financière prévue (y compris les produits, le bénéfice ou les taux de croissance), les stratégies ou les perspectives commerciales courantes, les objectifs liés au climat, la conjoncture mondiale prévue, ainsi que les mesures futures que la compagnie pourrait prendre, y compris les déclarations qu'elle pourrait faire à propos des projections relatives aux coûts (notamment à la contrepartie différée), aux avantages, au calendrier des activités d'intégration et au calendrier et à l'étendue des synergies en matière de produits et de charges liés aux acquisitions et aux dessaisissements, notamment en ce qui concerne l'acquisition des affaires de retraite à service complet de Prudential Financial Inc. (Prudential), de Personal Capital Corporation (Personal Capital) et des activités de services de retraite de Massachusetts Mutual Life Insurance Company (MassMutual), des activités prévues en matière de gestion du capital et de l'utilisation prévue du capital, de l'estimation des sensibilités au risque relatif à la suffisance du capital. des montants prévus des dividendes, des réductions de coûts et des économies prévues, des dépenses ou des investissements prévus (notamment les investissements dans l'infrastructure technologique et dans les capacités et solutions numériques), du calendrier et de l'achèvement de la coentreprise entre Allied Irish Banks plc et Canada Life Irish Holding Company Limited, de l'incidence des faits nouveaux en matière de réglementation sur la stratégie d'affaires et les objectifs de croissance de la compagnie, des effets que la crise sanitaire causée par la pandémie de coronavirus (COVID-19) pourrait avoir sur l'économie et les marchés, et par conséquent sur les activités commerciales, les résultats financiers et la situation financière de la compagnie.

Les déclarations prospectives sont fondées sur des prédictions, des prévisions, des estimations, des projections, des attentes et des conclusions à l'égard d'événements futurs qui étaient établies au moment des déclarations et sont, par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant la compagnie, à des facteurs économiques et au secteur des services financiers dans son ensemble, y compris les secteurs de l'assurance, des fonds communs de placement et des solutions de retraite. Ces déclarations ne garantissent pas la performance financière future, et le lecteur est prié de noter que les événements et les résultats réels pourraient s'avérer significativement différents de ceux qui sont énoncés ou sous-entendus dans les déclarations prospectives. Plusieurs de ces hypothèses reposent sur des facteurs et des événements sur lesquels la compagnie n'exerce aucun contrôle, et rien ne garantit qu'elles se révéleront exactes. Plus particulièrement, les déclarations concernant l'incidence prévue d'IFRS 17 sur la compagnie (y compris les déclarations concernant l'incidence sur le bénéfice fondamental, sur le bénéfice net et sur le ratio du TSAV de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie) sont fondées sur la répartition et la composition des bénéfices prévues de la compagnie établies selon IFRS 4 au début de 2022 pour 2022 et ajustées pour tenir compte du bénéfice une fois la synergie liée à l'acquisition des affaires de retraite de MassMutual et de Prudential entièrement réalisée, ainsi que sur les conditions du marché et la conjoncture actuelles. Dans tous les cas, l'écart potentiel entre les résultats réels et ceux présentés dans les déclarations prospectives peut dépendre de plusieurs facteurs, faits nouveaux et hypothèses, ce qui comprend, de façon non

limitative, la gravité, l'ampleur et les effets de la pandémie de COVID-19 (notamment les répercussions que la pandémie de COVID-19 et les mesures prises par les gouvernements et les entreprises en réponse à celle-ci auront sur l'économie et sur les résultats financiers, la situation financière et les activités de la compagnie), la durée des effets de la COVID-19 et la disponibilité et l'adoption de divers vaccins, l'efficacité des vaccins, l'émergence de variants de la COVID-19, les tensions géopolitiques et les répercussions économiques connexes, les hypothèses relatives aux ventes, aux honoraires, aux ventilations d'actifs, aux déchéances, aux cotisations aux régimes, aux rachats et aux rendements du marché, la capacité d'intégrer les acquisitions de Personal Capital et des activités de services de retraite de MassMutual et de Prudential, la capacité de tirer parti des activités de services de retraite d'Empower, de Personal Capital, de MassMutual et de Prudential et de réaliser les synergies prévues, le comportement des clients (y compris les réactions des clients aux nouveaux produits), la réputation de la compagnie, les prix du marché pour les produits offerts, le niveau des souscriptions, les primes reçues, les honoraires, les charges, les résultats au chapitre de la mortalité et de la morbidité, les taux de déchéance des régimes et des polices, les cotisations nettes des participants, les ententes de réassurance, les besoins de liquidités, les exigences de capital, les notations, les impôts, l'inflation, les taux d'intérêt et de change, la valeur des placements, les activités de couverture, les marchés boursiers et financiers mondiaux (y compris l'accès continu aux marchés boursiers et aux marchés des titres d'emprunt), la situation financière des secteurs et des émetteurs de titres d'emprunt (notamment les faits nouveaux et la volatilité découlant de la pandémie de COVID-19, particulièrement dans certains secteurs compris dans le portefeuille de placements de la compagnie), la concurrence, la dépréciation du goodwill et des autres immobilisations incorporelles, la capacité de la compagnie à mettre à exécution les plans stratégiques et à y apporter des changements, les changements technologiques, les violations ou les défaillances des systèmes informatiques et de la sécurité (y compris les cyberattaques), les paiements requis aux termes de produits de placement, les changements sur le plan de la réglementation et des lois locales et internationales, les changements de méthodes comptables et l'incidence de l'application de changements de méthodes comptables futurs, les changements de normes actuarielles, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, les catastrophes, le maintien et la disponibilité du personnel et des tiers prestataires de services, la capacité de la compagnie à effectuer des transactions stratégiques et à intégrer les acquisitions, les changements significatifs imprévus à l'égard des installations, des relations avec les clients et les employés et des ententes liées aux créances de la compagnie, le niveau des efficiences administratives et opérationnelles, les changements des organisations de commerce, ainsi que d'autres conditions générales sur le plan économique et politique ou relatives aux marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale. De plus, pendant que nous travaillons à l'atteinte de nos objectifs liés au climat, des facteurs externes indépendants de la volonté de Lifeco pourraient freiner la réalisation de ces objectifs, notamment les degrés variables d'efforts de décarbonisation entre les économies, le besoin de politiques climatiques réfléchies partout dans le monde, l'amélioration et l'accroissement des données, les méthodologies raisonnablement validées, les avancées technologiques, l'évolution du comportement des consommateurs, les défis relatifs à l'équilibre entre les objectifs d'émissions intermédiaires et une transition juste et ordonnée, ainsi que d'autres facteurs comme les obligations juridiques et réglementaires.

Le lecteur est prié de noter que la liste des hypothèses et facteurs précités n'est pas exhaustive et qu'il existe d'autres facteurs mentionnés dans d'autres documents déposés auprès des autorités de réglementation des valeurs mobilières, y compris ceux figurant dans le rapport de gestion annuel de 2021 de la compagnie aux rubriques Gestion des risques et pratiques relatives au contrôle et Sommaire des estimations comptables critiques, ainsi que dans la notice annuelle de la compagnie datée du 9 février 2022, à la rubrique Facteurs de risque. Ces documents ainsi que d'autres documents déposés peuvent être consultés à l'adresse www.sedar.com. Le lecteur est également invité à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres facteurs, les incertitudes et les événements éventuels, et à ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives.

À moins que la loi applicable ne l'exige expressément, la compagnie n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement.

Mise en garde à l'égard des mesures financières et des ratios non conformes aux PCGR

Le présent communiqué de presse contient certaines mesures financières non conformes aux principes comptables généralement reconnus (les PCGR) et certains ratios non conformes aux PCGR, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-112 sur l'information concernant les mesures financières non conformes aux PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures financières non conformes aux PCGR sont désignées, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental (perte fondamentale) », « bénéfice fondamental (perte fondamentale) (en dollars américains) » et « actif administré ». Les ratios non conformes aux PCGR sont désignés, sans s'y limiter, par les termes « bénéfice fondamental par action ordinaire » et « rendement des capitaux propres fondamental ». Les mesures financières et ratios non conformes aux PCGR constituent, pour la direction et les investisseurs, des mesures additionnelles de la performance qui les aident à évaluer les résultats lorsqu'il n'existe aucune mesure comparable conforme aux PCGR (les normes IFRS). Toutefois, ces mesures financières et ratios non conformes aux PCGR (les normes IFRS) et ne peuvent être comparées directement à des mesures semblables utilisées par d'autres sociétés. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent communiqué de presse pour consulter les rapprochements appropriés entre ces mesures

et les mesures conformes aux PCGR, ainsi que pour obtenir de plus amples renseignements sur chaque mesure et ratio.

Sources et renseignements :

Relations avec les médias :

Liz Kulyk 204 926-5012

media.relations@canadavie.com

Relations avec les investisseurs :

Deirdre Neary 647 328-2134

deirdre.neary@canadavie.com



POINTS SAILLANTS FINANCIERS (non audité)

(en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Aux et pour les trimestres clos les					Pour les semestres clos les		
	30 juin 2022		31 mars 2022	i	30 juin 2021		30 juin 2022	30 juin 2021
Bénéfice								
Bénéfice fondamental ¹	830	\$	809	\$	826	\$	1 639 \$	1 565 \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	735		770		784		1 505	1 491
Par action ordinaire								
De base :								
Bénéfice fondamental ²	0,893		0,869		0,889		1,762	1,685
Bénéfice net	0,789		0,827		0,844		1,616	1,605
Bénéfice net dilué	0,788		0,825		0,842		1,613	1,604
Dividendes versés	0,490		0,490		0,438		0,980	0,876
Valeur comptable ³	25,00		24,57		23,70			
Rendement des capitaux propres fondamental ²	14,5	%	14,7	%	13,9	%		
Rendement des capitaux propres ³	13,7	%	14,1	%	15,0	%		
Total des primes, montant net	16 305	\$	14 051	\$	11 751	\$	30 356 \$	24 903 \$
Total des primes et dépôts ¹	41 591		44 158		36 804		85 749	81 867
Honoraires et autres produits	1 909		1 813		1 800		3 722	3 551
Prestations aux titulaires de polices, participations des titulaires de polices et								
bonifications, montant net	15 030		12 747		12 162		27 777	24 096
Total de l'actif selon les états financiers	670 305	\$	600 459	\$	604 176	\$		
Total de l'actif géré ¹	988 986		954 395		962 473			
Total de l'actif administré ^{1,4}	2 342 296		2 187 706		2 167 107			
Total des capitaux propres	30 550	\$	30 387	\$	27 956	\$		
Ratio du TSAV consolidé de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie ⁵	117	%	119	%	126	%		

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Cette mesure est un ratio non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

³ Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2022 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.

Le ratio du Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie (TSAV) est fondé sur les résultats consolidés de La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (la Canada Vie), la principale filiale en exploitation de Lifeco au Canada. Le ratio du TSAV est calculé conformément à la ligne directrice Test de suffisance du capital des sociétés d'assurance-vie du Bureau du surintendant des institutions financières. Se reporter à la rubrique Gestion et suffisance du capital du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2022 pour obtenir de plus amples renseignements.



BÉNÉFICE FONDAMENTAL ET BÉNÉFICE NET

Bénéfice fondamental ¹ et bénéfice net – dé	tenteurs d	'acti	ons ordinaires (non audité)		
	Po	ur le	s trimestres clo	s les	Pour les semes	tres clos les
_	30 juin 2022		31 mars 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Bénéfice fondamental ¹						
Exploitation canadienne	296	\$	272 \$	293 \$	568 \$	591 \$
Exploitation américaine	143		120	190	263	294
Exploitation européenne	208		245	184	453	385
Solutions de gestion du capital et des						
risques	174		170	150	344	295
Exploitation générale de Lifeco	9		2	9	11	
Bénéfice fondamental de Lifeco¹	830	\$	809 \$	826 \$	1 639 \$	1 565 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental						
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction ²	21	\$	(9) \$	37 \$	12 \$	42 \$
Incidences liées aux marchés sur les passifs ²	(15))	(11)	(19)	(26)	(43)
Coûts de transaction liés aux	(57)		(7)	(24)	(64)	(25)
acquisitions ³	(57)		(7)	(24)	(64)	(25)
Coûts de restructuration et d'intégration	(44))	(12)	(15)	(56)	(27)
Incidence des modifications des lois fiscales sur les passifs	_			(21)	_	(21)
Éléments exclus du bénéfice				(21)		(21)
fondamental de Lifeco	(95)	\$	(39) \$	(42) \$	(134) \$	(74) \$
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires						
Exploitation canadienne	301	\$	275 \$	288 \$	576 \$	575 \$
Exploitation américaine	29		105	150	134	239
Exploitation européenne	229		219	185	448	380
Solutions de gestion du capital et des						
risques	167		169	152	336	297
Exploitation générale de Lifeco	9		2	9	11	_
Bénéfice net de Lifeco – détenteurs d'actions ordinaires	735	\$	770 \$	784 \$	1 505 \$	1 491 \$

¹ Cette mesure est une mesure financière non conforme aux PCGR. Se reporter à la rubrique Mesures financières et ratios non conformes aux PCGR du présent document pour obtenir de plus amples renseignements.

Se reporter à la rubrique Glossaire du rapport de gestion intermédiaire de la compagnie pour le deuxième trimestre de 2022 pour obtenir de plus amples renseignements sur la composition de cette mesure.

Les coûts de transaction ont trait aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation américaine (les affaires de retraite à service complet de Prudential, Personal Capital et les activités de services de retraite de MassMutual) ainsi qu'aux acquisitions effectuées au sein de l'exploitation européenne.



MESURES FINANCIÈRES ET RATIOS NON CONFORMES AUX PCGR

Mesures financières non conformes aux PCGR

La compagnie utilise plusieurs mesures non conformes aux PCGR pour évaluer sa performance globale et chacune de ses unités d'exploitation. Une mesure financière est considérée comme une mesure non conforme aux PCGR aux fins des lois canadiennes sur les valeurs mobilières si elle est présentée autrement que conformément aux PCGR utilisés aux fins de la préparation des états financiers consolidés de la compagnie. Les états financiers consolidés de la compagnie ont été préparés conformément aux normes IFRS publiées par l'International Accounting Standards Board (l'IASB). Les mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs. Les investisseurs peuvent se servir de ces mesures financières pour mieux comprendre comment la direction perçoit le rendement sous-jacent des activités de la compagnie.

Bénéfice fondamental (perte fondamentale)

Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net (à la perte nette) selon les normes IFRS. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) exclut les éléments suivants :

- l'incidence de la révision des hypothèses actuarielles et des autres mesures prises par la direction;
- l'incidence sur le bénéfice net découlant de l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt du marché sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement, déduction faite de la couverture, et les passifs d'impôt différé connexes, qui comprend :
 - l'incidence de l'inefficacité de la couverture se rapportant aux passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui sont couverts et le rendement des actifs de couvertures connexes;
 - l'incidence sur les passifs relatifs aux garanties liées aux fonds distincts qui ne sont pas couverts;
 - l'incidence sur les placements en titres de capitaux propres et dans les immeubles de placement du fonds général soutenant les passifs relatifs aux contrats d'assurance;
 - les autres incidences liées aux marchés sur les passifs relatifs aux contrats d'assurance et d'investissement et sur les passifs d'impôt différé, y compris ceux qui découlent de l'écart entre les fluctuations des marchés réelles et attendues; et
- certains éléments qui, lorsqu'ils sont déduits, aident à expliquer la performance sous-jacente de la compagnie, y compris les coûts de restructuration, les coûts d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, l'incidence des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition quasi adoptés et autres éléments fiscaux, et les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise.



Lifeco ¹						
_	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les		
	30 juin 2022	31 mars 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021	
Bénéfice fondamental	830 \$	809 \$	826 \$	1 639 \$	1 565 \$	
Éléments exclus du bénéfice fondamental de Lifeco						
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt)	24 \$	(9) \$	42 \$	15 \$	46 \$	
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(3)	_	(5)	(3)	(4)	
Incidences liées aux marchés sur les passifs (avant impôt)	(19)	(14)	(14)	(33)	(39)	
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	3	(5)	7	(4)	
Coûts de transaction liés aux acquisitions (avant impôt)	(71)	(8)	(25)	(79)	(27)	
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	14	1	1	15	2	
Coûts de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(60)	(17)	(21)	(77)	(37)	
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	16	5	6	21	10	
Incidence des modifications des lois fiscales sur les passifs	_	_	(21)		(21)	
Total avant impôt des éléments exclus du bénéfice fondamental	(126) \$	(48) \$	(18) \$	(174) \$	(57) \$	
Incidence sur l'impôt sur le résultat des éléments exclus du bénéfice	04	0	(0.4)	40	(47)	
fondamental	31	9	(24)	40	(17)	
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	735 \$	770 \$	784 \$	1 505 \$	1 491 \$	

Il n'y a aucune différence entre le bénéfice fondamental et le bénéfice net de l'exploitation générale de Lifeco pour les périodes présentées.

Exploitation canadienne							
	Pour les trimestres clos les			Pour les semes	Pour les semestres clos les		
_	30 juin 2022	31 mars 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021		
Bénéfice fondamental	296 \$	272 \$	293 \$	568 \$	591 \$		
Éléments exclus du bénéfice fondamental							
Révision des hypothèses actuarielles et autres							
mesures prises par la direction (avant impôt)	1 \$	1 \$	(7) \$	2 \$	(25) \$		
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	_	(1)	1	(1)	6		
Incidences liées aux marchés sur les passifs							
(avant impôt)	6	4	1	10	3		
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	(2)	(1)	_	(3)	_		
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	301 \$	275 \$	288 \$	576 \$	575 \$		



Exploitation américaine	Pour los	trimestres clo	ne lae	Pour les semest	trae clae lae
	30 juin 2022	31 mars 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Bénéfice fondamental	143 \$	120 \$	190 \$	263 \$	294 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Incidences liées aux marchés sur les passifs					
(avant impôt)	(21) \$	(3) \$	(1) \$	(24) \$	(3) \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	4	1	_	5	
Coûts de restructuration et d'intégration					
(avant impôt)	(60)	(17)	(21)	(77)	(37)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	16	5	6	21	10
Coûts de transaction liés aux acquisitions					
(avant impôt)	(67)	(2)	(25)	(69)	(27)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	14	1	11	15	2
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires _	29 \$	105 \$	150 \$	134 \$	239 \$
Exploitation européenne					
Exploitation europeenne	Pour les	trimestres clo	s les	Pour les semest	res clos les
_	30 juin 2022	31 mars 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Bénéfice fondamental	208 \$	245 \$	184 \$	453 \$	385 \$
Révision des hypothèses actuarielles et autres mesures prises par la direction (avant impôt) (Charge) économie d'impôt sur le résultat Incidences liées aux marchés sur les passifs	22 \$ (3)	(9) \$ 1	48 \$ (7)	13 \$ (2)	70 \$ (11)
(avant impôt)	4	(15)	(14)	(11)	(39)
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	2	3	(5)	5	(4)
Coûts de transaction liés aux acquisitions	_	•	(0)	•	(·)
(avant impôt)	(4)	(6)		(10)	_
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	<u>``</u>			`—	
Incidence des modifications des lois fiscales sur					
les passifs	_	_	(21)		(21)
Bénéfice net – détenteurs d'actions ordinaires	229 \$	219 \$	185 \$	448 \$	380 \$
Solutions de gestion du capital et des risques					
	Pour les	trimestres clo	s les	Pour les semest	res clos les
	30 juin 2022	31 mars 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Bénéfice fondamental	174 \$	170 \$	150 \$	344 \$	295 \$
Éléments exclus du bénéfice fondamental					
Révision des hypothèses actuarielles et autres					
mesures prises par la direction (avant impôt)	1 \$	(1) \$	1 \$	— \$	1 \$
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	_	`	1	_	1
Incidences liées aux marchés sur les passifs					
(avant impôt)	(8)	_		(8)	_
(Charge) économie d'impôt sur le résultat	_	_	_	_	_
Bénéfice net – détenteur d'actions ordinaires	167 \$	169 \$	152 \$	336 \$	297 \$



Primes et dépôts

Le total des primes et dépôts comprend les primes liées aux produits d'assurance et de rentes fondés sur le risque, déduction faite de la réassurance cédée (qui correspondent au montant net des primes reçues selon les normes IFRS), ainsi que les équivalents des primes des régimes autofinancés des contrats collectifs de services administratifs seulement (SAS), les dépôts des produits individuels et collectifs de fonds distincts, et les dépôts des comptes institutionnels et des fonds communs de placement exclusifs. Cette mesure est un indicateur de la croissance des résultats bruts.

Primes et dépôts					
•	Pour les trimestres clos les			Pour les semestres clos les	
_	30 juin 2022	31 mars 2022	30 juin 2021	30 juin 2022	30 juin 2021
Total des primes, montant net	16 305 \$	14 051 \$	11 751 \$	30 356 \$	24 903 \$
Dépôts des titulaires de polices (fonds distincts) ¹	6 847	8 273	6 634	15 120	14 587
Équivalents des primes des régimes autofinancés (contrats SAS) et autres	2 739	2 893	2 021	5 632	3 724
Dépôts des fonds communs de placement exclusifs et des comptes institutionnels	15 700	18 941	16 398	34 641	38 653
Total des primes et dépôts	41 591 \$	44 158 \$	36 804 \$	85 749 \$	81 867 \$

Pour obtenir de plus amples renseignements, se reporter à la note 9b) des états financiers intermédiaires résumés non audités de la compagnie pour la période close le 30 juin 2022.

Actif géré et actif administré

L'actif géré et l'actif administré sont des mesures non conformes aux PCGR qui constituent des indicateurs de la taille et du volume de l'ensemble des activités de la compagnie. Les services administratifs représentent un secteur important des activités générales de la compagnie et doivent être pris en compte lorsque les volumes, les tailles et les tendances sont comparés.

Le total de l'actif administré inclut le total de l'actif selon les états financiers, les autres actifs gérés et les autres actifs administrés.

Actif administré				
	Au 30 juin 2022	Au 31 mars 2022	Au 31 déc. 2021	Au 30 juin 2021
Total de l'actif selon les états financiers	670 305 \$	600 459 \$	630 488 \$	604 176 \$
Autres actifs gérés	318 681	353 936	377 155	358 297
Total de l'actif géré	988 986	954 395	1 007 643	962 473
Autres actifs administrés ¹	1 353 310	1 233 311	1 283 949	1 204 634
Total de l'actif administré ¹	2 342 296 \$	2 187 706 \$	2 291 592 \$	2 167 107 \$

Les chiffres comparatifs pour 2021 ont été retraités afin d'inclure l'actif administré du Groupe Financier Horizons et d'Excel gestion privée au sein de l'exploitation canadienne.



Ratios non conformes aux PCGR

Un ratio non conforme aux PCGR est une mesure financière exprimée sous forme de ratio, de fraction, de pourcentage ou selon une représentation similaire qui n'est pas présentée dans les états financiers consolidés de la compagnie et qui contient une ou plusieurs mesures financières non conformes aux PCGR comme composantes. Ces mesures financières n'ont pas de définition normalisée prescrite par les PCGR et peuvent ne pas être comparables à des mesures financières semblables présentées par d'autres émetteurs.

Tous les ratios non conformes aux PCGR présentés par la compagnie utilisent le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) à titre de composante non conforme aux PCGR. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) reflète le point de vue de la direction sur la performance sous-jacente de la compagnie et offre une autre mesure pour comprendre la performance sous-jacente des activités par rapport au bénéfice net selon les normes IFRS.

- **Bénéfice fondamental par action** Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) pour la période est divisé par le nombre moyen d'actions ordinaires en circulation pour la période.
- Rendement des capitaux propres fondamental Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) des quatre derniers trimestres est divisé par les capitaux propres moyens attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires pour les quatre derniers trimestres. Cette mesure est un indicateur de la rentabilité des unités d'exploitation.